

## Voyage d'études GT Jardins ruraux Saint-Flour Communauté/Cournon-d'Auvergne les 28 et 29 novembre 2022

Eléments de capitalisation des expériences visitées et/ou rencontrées

Présentation de l'objet	Enjeux repérés	Enseignements repérés	Recommandations
<b>Jardins et précarité pauvreté en rural</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Résultats d'un mémoire de fin d'études « Jardins, pauvreté et précarité en milieu rural » Léna Louchard M2 gestion des territoires et développement rural 2020-2021</li> <li>✓ Deux territoires d'études : Ardèche (trajectoire d'individus), et Cantal (projets collectifs)</li> <li>✓ Eléments de définition Pauvreté : se définit sous l'angle des ressources économiques, pauvreté si revenus &lt; 60% du revenu médian Précarité : absence de solutions pour réagir dans certaines situations. Insécurité sur des aspects de la vie (travail, logement, social...) Exclusion : non participation à la vie sociale</li> <li>✓ Invisibilité de ces problématiques en milieu rural : interconnaissance forte entre les personnes, forte présence des agriculteurs – qui demandent peu d'aides, imaginaire de l'entraide et de l'accès à un jardin pour s'alimenter</li> <li>✓ Chiffres clés : 13 % pauvreté en milieu rural, 14% en urbain (AURA)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Réel coût de revient d'un jardin nourricier : génère-t'il un bénéfice financier ? comment le calculer ? est-ce la première finalité-utilité ?</li> <li>✓ Ghettoïsation des jardins – appropriation des jardins par le public visé &gt; question de l'animation pérenne ?</li> <li>✓ Formation des élus sur l'intérêt des jardins</li> <li>✓ Dynamique collective à faire vivre</li> <li>✓ Accès au foncier et situation géographique (accessibilité – valeur sociale...)</li> <li>✓ Image sociale renvoyée suivant les actions : ex des légumes « moches » pour les publics précaires VS public « bobo »</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <u>Profil des jardins</u> : jardins d'insertion – partagés – familiaux Fonction thérapeutique, réponses à l'isolement, au sport, au passage à la retraite, à la perte de confiance S'intègrent dans des tiers lieux nourriciers</li> <li>✓ <u>Profil des jardiniers</u> : - par habitude (mais impact du vieillissement – départ en Ehpad et perte d'autonomie au jardin - suite à une « mise » en précarité : pas seulement pour répondre à une précarité alimentaire/financière mais à une multitude de forme de précarité (morale, sociale, affective...)</li> <li>✓ <u>Les acteurs</u> : Porteurs de projets, financeurs, structures d'aides et d'accompagnement, animateur/gestionnaire &gt; beaucoup de centres sociaux impliqués en milieu rural</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Mener une étude sur le coût économique des jardins</li> <li>✓ Aller voir les études de Maxime Marie, Nicole Darmon, SNHF</li> <li>✓ Partir des besoins de terrain pour construire les projets</li> <li>✓ Former les élus</li> <li>✓ Ne pas enfermer les personnes selon leurs statuts sociaux (surtout les publics défavorisés)</li> <li>✓ Autonomisation des jardins n'est pas une fin en soi</li> <li>✓ Prendre en compte la conception paysagère pour son fonctionnement/son appropriation (l'aspect visuel du jardin n'est pas une fin en soi...)</li> </ul>

Présentation de l'objet	Enjeux repérés	Enseignements repérés	Recommandations
<b>Jardins communaux de Saint-Flour (gestion par le centre social) et Réseau d'échanges réciproques de savoirs</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Volonté du CCAS et de la commune de Saint-Flour de créer un espace de jardins dans un projet d'éco quartier avec logements sociaux. Création en 2018</li> <li>✓ 23 parcelles de 100 m2 environ, mises à disposition suivant une file d'attente</li> <li>✓ Gestion par le centre social (50 à 80 € par an)</li> <li>✓ Espace ouvert, au centre de l'éco quartier (pose néanmoins pb de l'intimité)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Donner accès aux parcelles à cultiver</li> <li>✓ Vivre le quartier &gt; lien social, intégration des nouveaux habitants</li> <li>✓ Gérer les équipements (petites cabanes) et l'accès à l'eau qui doit être maîtrisé</li> <li>✓ Individualisation des parcelles</li> <li>✓ Jardins facteurs de liens sociaux et de solidarité de proximité...mais aussi de tensions à gérer (passage intempestifs d'animaux domestiques, chamailleries entre voisins...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Pratique individuelle réussie</li> <li>✓ Défaut et manque de dynamique collective</li> <li>✓ Animation souhaitée mais difficile à mettre en œuvre dans la durée (sujets – mobilisation des jardiniers et des familles...)</li> <li>✓ Un niveau d'investissement important de la collectivité, pour assez peu de résultats positifs (difficiles à mesurer) ? sujet en discussion</li> <li>✓ Cas de la parcelle gérée par le réseau d'échanges de savoirs &gt; demanderait une analyse spécifique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Cabanes uniformes au moment de la création</li> <li>✓ Choix à faire entre l'individuel et le collectif (pas assez clair dans cette configuration)</li> <li>✓ Gérer la proximité : mettre en place une animation propice au partage et au lien social plutôt qu'à la dénonciation du voisin</li> <li>✓ Jugement rapide et négatif sur une parcelle délaissée</li> <li>✓ Renforcer la maîtrise des questions techniques et relationnelles</li> </ul>
Présentation de l'objet	Enjeux repérés	Enseignements repérés	Recommandations
<b>CPiE Bienvenue dans mon jardin au naturel</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <u>CPiE Centre permanent d'initiatives pour l'environnement</u> = réseau national regroupant 80 associations et 12 réseaux régionaux. Apparu dans les années 70-80. Deux grands domaines d'intervention : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Education et sensibilisation à l'environnement</li> <li>- Accompagnement aux territoires</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <u>Action 1</u> Dans un contexte où la transmission des savoir-faire jardiniers entre parents et enfants est moins automatique, perte de savoir =&gt; importance d'une transmission de savoirs, partages d'expériences et de techniques par un autre canal,</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><u>Action 1, 2 et 3</u> Il y a des gens qui ont envie de transmettre et d'autres qui ont envie d'apprendre ; lorsqu'on donne un cadre comme lors de Bienvenue au naturel ou les Cafés compost, cela fonctionne (360 jardins visités en France en 2022)</li> </ul>	

<p>« bureau d'études » (études, inventaires...)</p> <p>6 CPIE en Aura + 3 structures associées</p> <p>3 grandes actions</p> <p>✓ <b>Bienvenue dans mon jardin au naturel</b> : des jardiniers particuliers ouvrent leur jardin une fois par an, lors d'un week-end national, aux visiteurs. L'objectif est de créer du lien entre les habitants : transmission de savoir-faire, partage d'expérience et de techniques</p> <p>✓ Dans le Cantal, l'opération a concerné une soixantaine de jardins, avec environ 500 visiteurs en 2022.</p> <p>✓ Tout nouveau jardinier doit être validé par le CPIE lors d'une visite du jardin - 80% des jardins labellisés sont privés.</p> <p>✓ Réseau compost citoyen : objectif principal de ce réseau national d'acteurs de terrain : promouvoir la gestion de proximité des biodéchets =&gt; compostage et pratiques liées (paillage, etc.). Le réseau comprend des citoyens, des professionnels du compostage et des collectivités.</p> <p>✓ Existe une structure porteuse à l'échelle nationale et des antennes régionales se sont créées depuis 2020. Réseau d'échanges et de partage des pratiques.</p> <p>✓ A lancé les cafés compost : ouvrir les</p>	<p>entre jardiniers par exemple.</p> <p>Opportunité de création de réseaux à partir des rencontres lors de l'événement</p> <p>✓ <u>Action 2</u> Prise de conscience de la non gestion des déchets, des quantités jetées (gaspillage alimentaire), de la nécessité de changer la gestion des espaces : les déchets de cuisine et les déchets verts sont une ressource en jardinage ; on n'a pas besoin d'aller chercher des intrants à l'extérieur</p>		
---	---	--	--

<p>jardins de particuliers ou des collectivités ou d'assos, sous forme de portes ouvertes</p> <p>✓ Aliment Terre</p> <p>✓ Ouvrir des lieux (jardins et cuisines) pour les publics en précarité Opération financée par conseil régional Aura, financement terminé</p>			
<h2 style="text-align: center;">Régie de territoire des 2 Rives</h2>			
<h3>Présentation de l'objet</h3>	<h3>Enjeux repérés</h3>	<h3>Enseignements repérés</h3>	<h3>Recommandations</h3>
<p>La régie de territoire des 2 rives a été créée par des élus aux fins de favoriser l'aide aux personnes en précarité en vue de leur insertion sociale, professionnelle, ...</p> <p>Elle intervient actuellement sur 2 communautés de communes : Billom et Cournon.</p> <p>Le siège social se situe à Billom.</p> <p>Elle est composée de collègues : élus, permanents, bénévoles, salariés, habitants...Les collectivités sont aussi parties prenantes.</p> <p>Son budget annuel est de 1 million d'euros.</p> <p>Les personnes qui bénéficient de cette aide sont en contrat de 4 mois à 2 ans environ. Elles interviennent dans des</p>	<p>Bien que la notion d'entraide, de développement solidaire soit louable, on peut se poser des questions :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Y aura-t-il assez de moyens pour pérenniser ces actions ?</li> <li>- Que deviennent les « bénéficiaires » à l'issue de leur contrat ?</li> <li>- Y a-t-il un suivi actif de la part de la Régie ou des autres services locaux voire étatiques ?</li> <li>- N'est-ce pas un sparadrap sur une grosse blessure ?</li> </ul>	<p>Ce projet instauré par la Régie permet un retour progressif à la vie sociale des personnes « abîmées » par la vie.</p> <p>Pour exemple, cette personne de 67 ans qui a pu acquérir les trimestres qui lui manquaient pour obtenir une retraite à taux plein, ou cette dame qui n'avait jamais travaillé et qui a repris confiance en elle, etc...</p> <p>Métaphore : « la pousse de l'homme et la pousse d'une plante ». Renaissance !</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire mieux connaître la Régie et ses actions au grand public par le biais des communes par exemple</li> <li>- Même si idée discutable, faire participer financièrement les « bénéficiaires » (Euro symbolique)</li> </ul>

<p>secteurs d'activité différents :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- travaux de maraîchage (légumes bio) à Cournon dont le terrain est mis à disposition par la commune. (un bail emphytéotique est en cours de négociation)</li><li>- intervention à la médiathèque de Lezoux, (couverture de livres, par exemple)</li><li>- intervention à la déchetterie de Lezoux (recyclerie)</li><li>- Ecopole du Val d'Allier (aménagement du site)</li><li>- Travaux d'entretien espaces verts chez des particuliers</li><li>- Collaboration avec les écoles : vente de légumes pour les cantines de Billom et environ et avec le lycée Descartes de Cournon dans le cadre d'un projet d'établissement avec un professeur de SVT</li><li>- Vente au public de paniers légumes (AMAP) environ 80 par semaine</li></ul>			
--	--	--	--